

qui devoit être enseveli dans l'oubli le plus profond. Elle espère de sa bonté & de sa sagesse qu'il voudra bien rendre sa confiance à ces généreux Magistrats, qui ne pouvoient donner des preuves plus éclatantes de leur attachement audit Seigneur Roi, qu'en s'opposant courageusement à l'enregistrement d'un Edit, inventé par des gens dont le zèle devoit être suspect, pour cela seul qu'ils s'acharnent à calomnier & à perdre un Corps dont ils sont eux-mêmes sortis ; le zèle infatigable qu'ils apportent pour que les Cours ne puissent présenter audit Seigneur Roi leurs justes doléances, les cabales qu'ils forment entre-eux, tout prouve évidemment qu'ils sont intéressés à surprendre & à tromper la religion du Souverain, persuadés qu'ils seroient punis comme ils le méritent, si ledit Seigneur Roi étoit instruit des abus multipliés, qui se commettent tous les jours sous son nom.

La Cour craignant d'être également privée du bonheur de se faire entendre audit Seigneur Roi par les obstacles que l'on met devant le Trône, prie les Princes & invite les Pairs & les autres Cours à redoubler leurs efforts pour demander justice au Souverain, & à lui faire voir qu'il est de son honneur de réparer tout ce qui s'est fait en son nom, & dont il n'est certainement point instruit ; le traitement indécent de son Chancelier envers son Parlement de Paris ; la confiscation de ses Offices ; la forme illégale avec laquelle il est venu pour faire rendre justice avec tout l'éclat & l'appareil de la Royauté. Eh ! pourroit-on n'en pas parler ? L'affreuse indigence qui règne par tout le Royaume, la décadence de l'Etat, le découragement & le désespoir des Peuples, qu'elles impressions ne doivent pas faire tous ces désordres